

FICHE D'INFORMATION PATIENT : traitement par Photothérapie dynamique (PDT)

Votre dermatologue vous a proposé un traitement par photothérapie dynamique pour une maladie de Bowen (carcinome épidermoïde in situ).

La PDT associe l'application d'une crème (Metvixia) et d'une lampe émettant de la lumière rouge : ceci entraîne une réaction photochimique qui est toxique pour les cellules cancéreuses de la peau. Une séance de PDT peut se faire lors d'une consultation ou d'une hospitalisation d'une journée dans le service de Dermatologie.

Le dermatologue vous prescrit auparavant la crème Metvixia que vous devez acheter en pharmacie avant la séance.

Lors de la séance de PDT, les 3 étapes sont :

1) préparation par le dermatologue de la peau à traiter, en enlevant au maximum les squames et les croûtes (ceci peut nécessiter une anesthésie locale)

2) application de la crème Metvixia et couverture par un pansement occlusif qui doit être laissé en place pendant 3 heures. **Un temps d'attente de 3 heures** est donc nécessaire, où vous pouvez rester à l'hôpital ou sortir.

3) au bout de 3 heures, le dermatologue retire le pansement puis expose la peau à traiter sous une lampe de lumière rouge. Vous et le dermatologue aurez des lunettes protectrices pendant cette séance.

Vous devez rester sous la lampe pendant 9 minutes. Ceci peut entraîner une sensation de chaleur, de brûlures parfois douloureuses : ces sensations seront atténuées par l'application en même temps d'air froid, de vaporisation d'eau et l'utilisation d'un masque diffusant du protoxyde d'azote qui vous procurera une sensation de confort.

A la fin de la séance, vous aurez un pansement qui protégera la peau de la lumière pour le reste de la journée. Vous devrez éventuellement répéter les pansements à domicile jusqu'à cicatrisation. Protégez la peau du soleil pendant les jours suivants.

Une deuxième séance, une semaine plus tard, sera réalisée selon les mêmes modalités.

Votre dermatologue vous reverra 3 mois après la séance. Si le carcinome persiste, une ou deux séances supplémentaires vous seront proposées.

Enfin, l'hôpital de Tours étant un Centre Hospitalier Universitaire, votre médecin pourra vous proposer de participer à des protocoles de recherche dans le cadre de votre maladie.